



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 14 Votants : 19

L'an deux mille vingt-six le six juillet le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 juin 2026

PRÉSENTS : Cédric DAUDUIT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Patricia MONTAGNIER, Véronique SAUZEDDE, Franck MOREL, Grégory COINTE, Pascale VITTOZ, Isabelle MAUBERT, Rémi CHABANAT, Héroïse FERRIER, Mathilde BRIVARY, Zachary AUDEBERT

Ont donné procuration :

Sandrine FAURE à Christian ROBIN
Anthony BOURBONNAUX à Céline DESSIMOND
Patricia LACHAMP à Patricia MONTAGNIER
Thierry SOULEYRAS à Cédric DAUDUIT
Franck ROUGIER à Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Véronique SAUZEDDE

DELIBERATION
Tarifs Périscolaire
N°2026/07/49

Objet : Finances Locales : Décisions budgétaires

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'éducation ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer les tarifs applicables aux services périscolaires organisés par la commune ;

Considérant la nécessité d'actualiser les tarifs afin de tenir compte du coût de fonctionnement des services et de garantir leur équilibre financier ;

AR Prefecture

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de tarifs :
063-216302653-20260706120260749
Reçu le 08/07/2026



COMMUNE D'ORLEAT
CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2026

	Quotient 1 ≤ 700 €	Quotient 2 de 701 à 900 €	Quotient 3 > 900 €
Inscription annuelle PAUSE MERIDIENNE	10€/an		
Heure occasionnelle	2,90 €	3,00 €	3,10 €
Forfait 1 mois 1er enfant	32,50 €	34,65 €	35,70 €
Forfait 1mois 2ème enfant	23,10 €	26,25 €	28,35 €
Forfait 1 mois 3ème enfant et plus	15,75 €	16,80 €	18,90 €
Tarifs périscolaire ORLEATOIS			

	Quotient 1 ≤ 700 €	Quotient 2 de 701 à 900 €	Quotient 3 > 900 €
Inscription annuelle PAUSE MERIDIENNE	10€/an		
Heure occasionnelle	2,90 €	3,00 €	3,10 €
Forfait 1 mois 1er enfant	38,30 €	41,5 €	43,05 €
Forfait 1mois 2ème enfant	27,70 €	30,45 €	33,60 €
Forfait 1 mois 3ème enfant et plus	18,37 €	19,95 €	23,10 €
Tarifs périscolaire Hors commune			

AR Prefecture

063-216302653-20260706-20260749-DE
Reçu le 08/07/2026



Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

- Fixe les tarifs comme ci-dessus au 01/09/2026
- Dit que des pénalités seront appliquées dans les cas suivants :

↳ 5 absences non justifiées au cours d'un mois, une pénalité sera appliquée entraînant le doublement du forfait mensuel.

↳ Présence des enfants 5 fois sans inscription préalable, une pénalité sera appliquée entraînant le doublement du forfait mensuel

*Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour,
mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.*

Orléat, le 6 juillet 2026

Le secrétaire

Véronique SAUZEDDE

Le Maire

Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE

AR Prefecture

063-216302653-20260706-20260749-DE
Reçu le 08/07/2026

AR Prefecture

063-216302653-20260706-20260749-DE
Reçu le 08/07/2026